

où vont les IREMs ?

Le dernier paragraphe de l'article de G. Walusinski "Où va l'Université" publié dans le numéro 361 du *Bulletin* (décembre 1987) page 611, appelle de ma part les remarques suivantes :

- 1° - les IPES ont été supprimés en 1978, et non en 1976,
- 2° - l'IREM de Limoges a été évalué par le comité national.

Voici un extrait de son rapport :

"Une autre activité du département de mathématique est sa participation à l'IREM de Limoges. Même si l'IREM n'appartient pas statutairement à l'UER des Sciences, il est animé en partie par des enseignants du département de mathématiques, qui affecte chaque année deux demi-services à l'IREM. Il existe aussi une bonne interpénétration avec le reste du département : d'autres collègues, très actifs en recherche, assurent l'encadrement de groupes de stagiaires.

Cet IREM ne forme pas une grosse équipe, comme on peut en trouver ailleurs ; mais il a une activité régulière et a le souci de ne pas travailler en vase clos, en gardant le contact avec les enseignants isolés (et il y en a en Limousin !). L'IREM a organisé cette année une vingtaine de stages dont certains, assez originaux, constituent une certaine innovation. Le Rectorat manifeste d'ailleurs sa satisfaction pour le travail effectué par l'IREM. Mais, en mathématiques, tous les théorèmes ne sont pas réciproques ; et les mathématiciens de l'IREM ne sont pas toujours heureux de la tutelle exercée par la mission académique. Les mathématiciens se plaignent aussi de la réduction du volume des décharges de service accordées aux animateurs ou stagiaires les plus actifs ; mais sans doute est-ce un problème national..."

Le Directeur de l'IREM
G. LION